



Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité
Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages
Plan Transition Numérique dans le Bâtiment

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

RECENSEMENT, DEFINITION
ET DEPLOIEMENT D'OUTILS NUMERIQUES
POUR LES ACTEURS DE LA FILIERE BATIMENT CONSTRUCTION

Référence : PTNB – 01.15

Date de publication : 30 juin 2015

Date de clôture : 2 Novembre 2015 à 12h00

OBJET : APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECENSEMENT, LA DEFINITION ET LE DEPLOIEMENT D'OUTILS NUMERIQUES POUR LES ACTEURS DE LA FILIERE BATIMENT / CONSTRUCTION

1/ Responsable de l'appel à projet.

Le Plan Transition Numérique dans le Bâtiment agissant par délégation du Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité - Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages.

2/ Contexte.

Des outils et solutions logicielles sont déjà présents sur le marché et utilisés par certains professionnels de l'acte de construire dans leur activité. Dans une grande majorité des cas, les produits donnent satisfaction aux utilisateurs et semblent répondre à leurs besoins de montée en compétence numérique.

Toutefois, ils manquent encore de notoriété, compte-tenu d'un déploiement récent.

La grande majorité de ces outils a été développé par de jeunes sociétés ayant identifié des besoins non satisfaits.



Parmi les actions inscrites dans la feuille de route opérationnelle du Plan Transition Numérique dans le Bâtiment figure le développement d'outils numériques pour le secteur du bâtiment et notamment les TPE/ PME.

3/ Objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt.

Pour le Plan Transition Numérique dans le Bâtiment, l'objectif est de recenser les outils, produits et solutions logicielles déjà présentes sur le marché afin de mesurer leurs fonctionnalités, simplicité d'usage, degré d'interopérabilité (norme IFC), efficacité technique et accessibilité tarifaire au regard des services attendus par les professionnels.

Ce recensement, qui fera l'objet d'une expertise en étroite collaboration avec les organisations professionnelles, dont les représentants seront désignés par les membres du comité de pilotage du Plan Transition Numérique dans le Bâtiment, permettra de s'assurer que les produits, outils et solutions logicielles testées répondent bien aux enjeux de déploiement du numérique pour les acteurs de la filière bâtiment / construction, notamment les TPE/PME.

Ce travail garantira au professionnel la qualité de la solution. Cette expertise pourrait permettre l'émergence de dispositifs de confiance de type labellisation/qualification/certification des solutions produites.

4/ Champs d'application du recensement des outils.

Les outils numériques peuvent couvrir les champs d'application suivants :

- Relevés de mesures en extérieur ou intérieur ;
- Opérations de maintenance, de gestion et d'exploitation ;
- Outils de bureau pour la programmation, la conception et la visualisation ;
- Outils de chantier pour la phase exécution, contrôle, planification et suivi.

D'autres solutions existantes peuvent être proposées.

5/ Modalités de réponse.

Le recensement de l'existant vise à orienter les travaux du Plan Transition Numérique dans le Bâtiment en fonction du besoin des utilisateurs et à partir des premières solutions existantes sur le marché.

Les entités répondant à cet appel à manifestation d'intérêt doivent exprimer leurs motivations et détailler les éléments figurant en annexe 1.



6/ Analyse de la manifestation d'intérêt.

La manifestation d'intérêt reçue sera exploitée et analysée par le Plan Transition Numérique dans le Bâtiment et un collège de membres du comité du pilotage. Des rencontres pourront être organisées afin d'affiner la connaissance de ces outils.

7/ Langue de rédaction de la manifestation d'intérêt.

La manifestation d'intérêt doit être rédigée en français.

8/ Date limite de la remise de la manifestation d'intérêt.

La date limite de remise est fixée au 2 Novembre 2015 à 12h00, cachet de la poste faisant foi. Pour les envois par courriel, l'heure de réception du courriel fera foi.

9/ Adresses d'envoi de la candidature.

Adresse postale :

Plan Transition Numérique dans le Bâtiment
AMI Recensement, définition et accompagnement d'outils numériques de bureau et de chantier
4, avenue du Recteur Poincaré
75016 Paris

Adresse électronique :

Objet du message : AMI Recensement, définition et accompagnement d'outils numériques de bureau et de chantier

pierre.mascloux@batiment-numerique.fr

10/ Précisions

Cet appel à manifestation d'intérêt ne comporte pas d'enveloppes financières. Il s'agit d'une démarche volontaire de la part des soumissionnaires pour accompagner l'Etat et le Plan Transition Numérique dans le Bâtiment dans le développement et la mise à disposition d'outils numériques de bureau et de chantier.

Les candidats au présent appel ne pourront prétendre à aucune indemnité pour les frais qu'ils auront pu engager pour participer au présent appel à manifestation d'intérêt et à l'élaboration de leur dossier.

11/ Demandes de renseignements complémentaires.

Toutes les demandes de renseignements complémentaires sont à adresser par courrier électronique à pierre.mascloux@batiment-numerique.fr